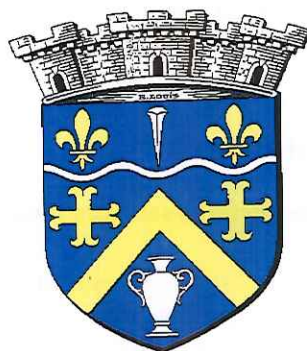


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

La séance est ouverte à 19 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

Monsieur le Maire. - Bien mes chers collègues, je vais vous demander votre attention pour ouvrir ce conseil municipal. Vous avez dû pouvoir constater que chacun a eu à sa place des verres en plastique réutilisables qui ont été faits par les sapeurs pompiers de Mennechy et qui nous en ont fait cadeau. Donc j'ai souhaité bien évidemment que chacun des conseillers puisse l'avoir et donc vous aurez non seulement le droit de vous en servir ce soir, mais également la possibilité de les ramener chez vous pour les réutiliser. Voilà. Donc ce sont les sapeurs-pompiers qui vous les offrent.

Alors, je vais procéder à l'appel. Le quorum étant atteint, nous pouvons ouvrir nos travaux. Vous avez eu connaissance d'un certain nombre de décisions pris en cas de délégation de signature.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal

Vous avez pu prendre connaissance du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 septembre dernier qu'il convient d'approuver.

Monsieur le Maire. - Y'a-t-il des demandes de corrections ? Je n'en vois pas ; il est approuvé. Vous avez pu prendre connaissance du rapport d'activité 2012 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. L'ordre du jour appelle la désignation d'un secrétaire de séance, et j'ai reçu la candidature de Monsieur André PINON. Y'a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. André PINON est élu à l'unanimité secrétaire de séance et je vais immédiatement passer la parole à Claude GARRO pour les neuf points financiers.

I. FINANCES-AFFAIRES GENERALES

1. Actualisation de la tarification de certains services municipaux

M. GARRO. – Merci Monsieur le Maire. Bonsoir mes chers collègues. La première délibération concerne l'actualisation de la tarification de certains services municipaux. En fait il ne s'agit pas d'une actualisation, il s'agit d'une création puisque les tarifs pour location de salles concernent de nouveaux équipements mis à la disposition de la commune et qui seront loués à partir du 1^{er} janvier 2014 à un certain nombre de personnes en ayant besoin. Il s'agit de la salle Alexandre THOBOIS, qui est avenue de Villeroy, et des salles Gilberte MARTIN et Jean-Claude VOLLANT qui sont avenue Darblay. Alors c'est la même tarification que pour les autres salles municipales de type équivalent, gratuité pour les associations menneçoises, 85 € pour les entreprises privées, et pour tous, une caution de 300 €. Par ailleurs, un tarif réduit a été instauré pour les lycéens, relatif aux séances de cinéma Arts et Essais un tarif de 4 €.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ?

M. RICHOMME. – Bonsoir chers collègues. Nous allons voter contre cette délibération pas par rapport au point que vous venez de rajouter qui nous semble essentiel et juste, mais par rapport à l'ensemble de la délibération qui rappelle certaines tarifications aux menneçois.

M. GARRO. – Je vous propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

2. Décision Modificative N°3

M. GARRO. – Seconde délibération à caractère financier. La DM3 pour l'année 2013. La Décision Modificative numéro 3 prend en compte l'évolution de certains postes budgétaires initialement inscrits au budget principal 2013 notamment par l'ajustement de certaines dépenses et recettes. Sa structure est la même que celle du budget primitif, il y a une section d'investissement et une section de fonctionnement. Vous en avez le détail sur le projet de délibération. Je vais vous la commenter rapidement comme nous l'avons fait en commission des finances. Concernant la section d'investissement, elle est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 29 459,59 €. Les recettes, alors supérieures aux dépenses, je vais commencer par lister celles-ci : nous trouvons tout d'abord, deux écritures d'ordre, l'amortissement pour 213,11 €, et un virement comptable de frais d'études à immobilisation en cours pour 16 600,48 €. Cela concerne des dépenses en matière d'accessibilité dans divers bâtiments communaux qui seront donc réalisées. Enfin, une recette véritablement nouvelle, à hauteur de 12 646 €, il s'agit d'une subvention de la région pour l'équipement du cinéma en numérique. Les dépenses quant à elles, sont constituées par deux écritures d'ordre, la contrepartie du virement comptable de 16 600,48 € frais d'études, et la constatation de travaux en régie pour 13 680,37 €. Ecritures que nous retrouverons en recettes de fonctionnement. Et enfin, par une dépense en diminution avec l'annulation de 9 807 € de crédit correspondant à la fin de mission de l'AMO sur la montée de débit de l'ADSL dans les quartiers sud, dossier repris au niveau de la CCVE. Les recettes étant donc supérieures aux dépenses de 8985,74 €, cette somme est affectée aux dépenses imprévues. Concernant la section de fonctionnement maintenant, elle est équilibrée en dépenses comme en recettes pour 181 958,75 €. Là, les dépenses étant supérieures aux recettes nouvelles, nous utiliseront les dépenses imprévues à hauteur de 5 000 € pour équilibrer la section. Nous trouvons ensuite une dotation, une écriture d'ordres, c'est-à-dire une dotation aux amortissements pour 213,11 €, et un certain nombre de compléments de crédits pour certains postes. 76 988,41 € sur différentes locations mobilières concernant principalement des spectacles du programme 2013. 24 620 € en divers, il s'agit d'une écriture concernant les ressources humaines, des dépenses ayant été mal affectées par le logiciel ; il s'agit principalement des indemnités pour surveillance cantine aux instituteurs, des charges sociales afférentes, et de la facturation du CIG pour le traitement d'un dossier qui avait été passé à tort à l'article 6413 concernant les contractuels. 1 000€ pour annonces et insertion concernant également les ressources humaines, 20 000€ pour les publications, il y a dedans la plaquette de présentation notamment des réalisations faites à Mennecy ainsi que le rapport de la Cour des Comptes. 50 000 € de complément pour les salaires, 21371,94 € au titre des assurances du Personnel, il s'agit du paiement d'un capital décès à des ayants droit d'un agent, et nous retrouverons la contrepartie dans les recettes. 4 303,82 € pour des intérêts d'emprunt, concernant l'emprunt 2012 payé en 2013. 800 € de complément de bons d'achat pour récompenser les bacheliers mentionnés. Ensuite, nous avons une dotation en provision pour 650,36 €, enfin, le poste indemnité des élus, est lui diminué de 13 000 €. Concernant les recettes de fonctionnement, on trouve une écriture d'ordre de 13 680,37 € correspondant aux travaux en régie que nous avons vu en investissements, une reprise sur des prestations d'actifs de 1 492 €, et enfin, des recettes nouvelles. 85 2616,94 € concernant divers remboursements de GRAS SAVOYE, pour absences liés à des arrêts de travail et également ce fameux capital décès dont je vous ai parlé qui a été versé aux ayants droits d'un agent. 19 330,32 € de remboursement par le fond de

compensation du supplément familial, 7 000 € de France Telecom pour occupation du domaine public, 2 663,68 € il s'agit du remboursement de l'électricité par la SORGEM, qui est l'aménageur de Montvrain II, 3 089 € au FNGIR, allocation complémentaire du fond national de garantie individuel de ressources, nous verrons également un versement qui a 3 089 € en moins à la DCRTP, la dotation de compensation de la réforme de la TP, il s'agit d'un virement de compte à compte, 1 007 € de supplément de taxe sur les pylônes, 41 220,02 € de supplément sur les droits de mutation, c'est une bonne nouvelle, depuis un certain nombre d'années, ces droits de mutation étaient en diminution fréquente et cette année non seulement nous avons atteint le montant prévu au budget mais nous l'avons dépassé, signe d'une reprise certainement du marché immobilier. Enfin, à hauteur de 13 332,31 € subvention de la CAF pour le fonctionnement de la Maison des Jeunes. Voilà comment se présente notre DM3 pour l'année 2013.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? (non). Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

3. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014

M. GARRO. – Délibération suivante, un grand classique annuel, autorisation d'engager, de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2014. En effet, les Budgets Primitifs étant votés au mieux en mars, et parfois comme certaines années d'élections en avril, il faut pouvoir investir entre le 1^{er} janvier de l'année et la date où le budget devient exécutoire. Donc il y a une disposition prévue par l'article L-1612 du CGCT qui prévoit que l'on peut engager, liquider et mandater le quart des dépenses d'investissement ouvert au budget de l'exercice précédent, en l'occurrence l'exercice 2013. Donc sur le projet de délibération, vous avez par contre le chapitre 20 : immobilisation incorporel, le chapitre 21 : immobilisation corporel, le chapitre 23 : immobilisation en cours, le montant des inscriptions budgétaires 2013 et par déduction le quart de ces montants figure dessous.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

4. Indemnités 2013 du Receveur Municipal

M. GARRO. – Délibération suivante, un grand classique également, c'est l'époque où l'on vote l'indemnité de conseil au Receveur Municipal, cela se passe dans toutes les communes. Le percepteur, puisque c'est son nom classique, doit rendre des prestations à caractère obligatoire, notamment la tenue du compte de gestion de la commune, c'est notre comptable, mais il peut être amené aussi à nous fournir des prestations de conseils, d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, et il est prévu pour ceci, le versement d'une indemnité par les collectivités ; indemnités dont le mode de calcul est sévèrement règlementé, vous en avez le détail sur la note de présentation et sur la délibération. Au titre de cette année, je vous propose donc d'attribuer une indemnité de conseils receveur municipal, le montant brut de 2 705,40 €.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? (non). Je propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopté à la Majorité

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

5. Admission en non valeur de créances irrécouvrables

M. GARRO. – Il s'agit de créances que la commune possède sur des tiers pour service rendu, dans les domaines les plus variés, que ce soit la cantine, le culturel, les déplacements, etc., et certaines personnes du fait de leur situation économique devenue précaire, n'ont pas pu s'acquitter de ces frais, de ces dettes, vis-à-vis de la collectivité, le percepteur est chargé de tenter de les recouvrer par tout moyen, et

lorsqu'il est arrivé au bout du bout de tout ce qu'il a tenté n'a pas donné suite, il nous propose donc de les admettre en non valeur et de voter pour lui accorder la décharge ; évidemment pour nous c'est une perte de recette, nous devons émettre un mandat pour non valeur au titre du budget 2013, le montant n'est pas extrêmement important puisqu'il s'élève pour cette année à 1990,76 €.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? (non). Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

6. Remise des récompenses dans le cadre du Festival du livre

M. GARRO – Alors deux délibérations concernant le Festival du livre. La première, il s'agit du montant des récompenses accordé dans le cadre de ce 4^{ème} Festival, cette délibération est exactement semblable à celle des années précédentes, la 1^{ère} remontant à 2010, première année de création de ce salon du livre où nous faisons apparaître tout ce que nous avons offert comme récompenses soit aux enfants des écoles, soit aux auteurs.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas. Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

7. Participation aux frais de déplacement des auteurs participant au Festival

M. GARRO – La délibération suivante concerne également le salon du livre. Nous proposons donc un remboursement forfaitaire de certains frais relatifs à des auteurs ayant engagés des frais de déplacements que ce soit donc leur trajet, leur frais de restauration, leur hébergement. La majorité des auteurs qui viennent au salon, habitent l’Ile de France d’où le nom de notre Festival, avec la BD, certains auteurs, certaines têtes d’affiche sont venus d’un peu plus loin notamment de Bretagne pour certains, et nous avons accepté de leur faire des fragments forfaitaires à ceux qui en feraient la demande, donc le montant maximum est de 255 €. Pour information il y en a eu 6 qui ont eu 70 € et 2 qui ont eu 100 €, dans l’enveloppe qui avait été prévue bien sûr au budget primitif.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l’Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

8. Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire de Monsieur Franck Marlin, Député Maire, pour la réalisation de travaux dans le complexe du Tennis Club de Mennecey

M. GARRO. – Les deux dernières délibérations concernent nos demandes de subvention au titre de la Réserve Parlementaire, une au Sénateur Vincent DELAHAYE et une au Député Franck MARLIN. La première concerne des travaux qui vont être effectués au Tennis Club de Mennecey, dépose des chéneaux, pose d’une couverture de surface, pose de faitières et rives neuves, vous avez l’exposé des motifs, le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 104 208 € TTC, le montant de la subvention ne peut pas dépasser 50 % du coût hors taxe avec un plafond de 30 000 €. Connaissant le mode de fonctionnement actuel de cette Réserve Parlementaire, nous nous limitons volontairement à un chiffre raisonnable et nous sollicitons une subvention de 10 000 € auprès de Monsieur Franck MARLIN, Député de l’Essonne pour donc ces travaux au Tennis Club de Mennecey.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l’Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

9. Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire de Monsieur Vincent DELAHAYE, Sénateur Maire, pour la reconstruction de la Maison des Jeunes

M. GARRO. – Même délibération concernant cette fois le Sénateur DELAHAYE. La demande de Réserve Parlementaire est gagée cette fois sur la reconstruction de la Maison des Jeunes. Le montant prévisionnel des travaux est de 276 000 €, je confirme ce que je vous avais répondu en commission des Finances Monsieur RICHOMME, il s'agit bien effectivement de ratio financier par rapport à la surface, la surface doit être de 110 m² environ, c'est comme cela que le montant a été déterminé dans cet avant projet sommaire. Et là encore, et pour les mêmes raisons, nous solliciterons une subvention de 10 000 € sur la Réserve Parlementaire du Sénateur DELAHAYE.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ? Oui.

M. RICHOMME. – Juste une précision sur nos intentions de vote parce qu'il y a deux délibérations concernant ce sujet de Maison de Jeunes, il y a cette délibération que nous suivons sur une demande de subvention, il y a une autre délibération sur une autorisation de démolir et de reconstruire, donc nous sommes favorables à une autre Maison des Jeunes. Donc nous sommes favorable à l'obtention de subvention, et nous voterons cette délibération par rapport à l'autre délibération et je donne tout de suite notre avis, c'est que nous sommes d'accord sur une démolition mais sur une reconstruction sur un autre lieu que vous proposez. Donc nous nous abstenons lors de la seconde délibération concernant ce sujet.

M. GARRO. – Bien, je vous remercie. Donc je propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopté à l'Unanimité

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le rapporteur, vous fûtes limpide. Je vais laisser la parole et le micro à Madame Anne-Marie DOUGNIAUX concernant des points d'urbanisme.

II. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

10.Rapport d'activité annuel pour les exercices 2012-2013 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière (Trésorerie de Mennecey)

Mme. DOUGNIAUX. – Bonsoir. Donc les deux prochaines délibérations sont des « prend acte » sur des rapports d'activités sur l'exercice de 2012-2013 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière. Le bail sur la Trésorerie de Mennecey et le bail sur la Gendarmerie de Mennecey, sont deux rapports qui ont été présentés aussi à la commission consultative des services publics locaux.

Mme. DOUGNIAUX. – Des questions sur ces rapports ? Non.

Le Conseil Municipal a pris acte.

11.Rapport d'activité annuel pour les exercices 2012-2013 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière (Gendarmerie de Mennecey)

Le Conseil Municipal a pris acte.

12.Rapport d'activité annuel 2012 pour la commission communale d'accessibilité

Mme DOUGNIAUX. – La présente délibération est encore un rapport d'activité mais là, de la commission communale d'accessibilité. Ce rapport a été présenté à la commission aussi et approuvé par cette dernière commission du 28 novembre. Elle nous parle des points qui ont été réalisés cette année.

Mme DOUGNIAUX. – Des questions sur ce rapport ? Non.

Le Conseil Municipal a pris acte.

13.Adoption d'une convention de groupement de commandes pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique dans certains établissements recevant du public

Mme DOUGNIAUX.- Un décret de juillet 2013 impose d'afficher les diagnostics de performance énergétique dans tous les établissements recevant du public de plus de 500 m², ce qui représente sur la commune à peu près 25 sites. Dans cette perspective, la Communauté de Communes du Val d'Essonne propose de piloter un groupement de commandes pour fédérer la commande et désigner un bureau d'études en charge de la réalisation de ces diagnostics. Nous souhaitons également élargir ce diagnostic dans certains ERP pour réaliser un audit énergétique pour connaître les préconisations de travaux qui pourraient être réalisés pour mieux isoler ces bâtiments. L'Audit énergétique peut être cofinancé par le Conseil Régional et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ce qui peut rapporter 25 % de subvention. Donc nous proposons d'adopter ce projet de convention de groupement de commandes.

Mme DOUGNIAUX.- Des questions ? Non. Je propose de passer au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

14. Vente par la commune à M. et Mme VALES du LOT D issu de la division des parcelles cadastrées BI N° 63 et 69, sises 7 rue de l'Ormeteau et 9 rue du Puits Massé suite à l'exercice du droit de préemption urbain.

Mme DOUGNIAUX.- Il s'agit d'une vente par la commune à M. VALES Sylvain et Mme LONGAUD-VALES Audrey du LOT D issu de la division des parcelles cadastrées BI N° 63 et 69, sises 7 rue de l'Ormeteau et 9 rue du Puits Massé suite à l'exercice du droit de préemption urbain. Donc M. et Mme VALES ont signé une promesse de vente pour l'acquérir à la somme de 150 000 € net vendeur.

Mme DOUGNIAUX.- Y'a-t-il des questions ? Non. Nous allons passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

15. Intégration dans le domaine public communal de la voirie du lotissement « le Domaine de Mennecy »

Mme DOUGNIAUX. – l'Association Syndicale Libre Générale du domaine de Mennecy à demandé la reprise de la voirie par la commune à l'euro symbolique, et elle s'engage à continuer à entretenir

les espaces verts et plantation des parcelles du domaine qui seront reprises par la commune. Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée fin octobre début novembre, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions avec un avis favorable. Nous proposons donc la rétrocession par l'Association Syndicale Libre dû à la commune de cette voirie ainsi que son intégration dans le domaine public communal.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

16. Acquisition par la commune des parcelles cadastrées BE N° 509, 510, et 511 situées 21 rue du Clos Renault à Mennecy, appartenant à M. TERRA Damien et Mme SAUVAGE Leslie ainsi qu'à M. BECCHIO Nicolas et Mme DUGUE Audrey

Mme DOUGNIAUX. – Ces parcelles sont issues de la parcelle N° 295 situées sur le plan de situation qui vous a été remis et représente actuellement du trottoir. Cette parcelle supporte une armoire électrique du poste de relèvement, donc nous souhaitons régulariser la situation et acquérir ces parcelles à l'euro symbolique.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

17. Autorisation du Conseil Municipal à M. le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir) et d'autorisation de travaux pour l'extension de l'école primaire de l'Ormeteau

Mme DOUGNIAUX. – Les préfabriqués actuels accueillants 2 classes sont vétustes. Par ailleurs, l'école a besoin de 3 classes et d'une salle de maîtres, donc 4 classes dans un bâtiment répondant aux normes actuels en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de confort thermique et phonique. En conséquence, les préfabriqués sont amenés à être démolis pour que nous reconstruisions un nouveau bâtiment.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

18. Autorisation du Conseil Municipal à M. le Maire de déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux pour le remplacement des menuiseries extérieures et la création d'un escalier de secours à l'école de la Sablière

Mme DOUGNIAUX. – Des questions ? Non. Je passe au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

19. Autorisation du Conseil Municipal à M. le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir) et d'autorisation de travaux de démolition reconstruction de la Maison des Jeunes

Mme DOUGNIAUX. – Ce bâtiment modulaire vieillissant et dont l'aménagement est devenu inadapté à l'usage qui en effet nécessite d'être démolé. Un nouveau bâtiment sera reconstruit afin d'accueillir les jeunes et l'équipe d'animation dans le respect des normes d'accessibilité et de sécurité.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

20. Intégration dans le patrimoine communale de la salle Gilbert FRANCO sise avenue de Villeroy à Mennecy

Mme DOUGNIAUX. – Cette salle en fait est la propriété du CCAS et est occupée par des activités municipales, donc il est normal qu'elle soit réintégrée dans le patrimoine communal.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

21. Vente par les agences immobilières de deux places de stationnement (LOTS 92 et 93) situées 9-11-13 rue de la Croix Boissée à Mennecy

Mme DOUGNIAUX. – Nous souhaitons mettre en vente ces deux places de stationnement qui nous restent dans cette rue de la Croix Boissée au prix de 11 500 €.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

22. Autorisation de lancer une déclaration d'utilité publique en vue de l'acquisition de la parcelle cadastrée ZB N° 351 située rue Paul Cézanne sur le lieu dit « Entre les deux voies »

Mme DOUGNIAUX. – Ce terrain est en état d'abandon, il présente un risque d'incendie, de proliférations de nuisibles, de risque d'accidents pour les promeneurs car le terrain est non clos, et porte donc atteinte à la salubrité et à la sécurité publique. Le propriétaire de ce terrain a refusé de le vendre au prix des domaines comme nous lui avons proposé. Cette parcelle n'est pas constructible car elle est située à moins de 50 mètres du centre hippique, où aucune construction ne peut être construite. Afin de préserver ce site, la commune souhaite acquérir cette parcelle pour aménager cet espace en jardins familiaux sur la partie arrière du terrain et créer un parking en épis face au cimetière sur la partie longeant la rue Paul Cézanne. Donc, nous souhaitons lancer la procédure de déclaration d'utilité publique.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

23. Projet de rétrocession dans le domaine public communal des voiries du lotissement « la Butte Montvrain »

Mme DOUGNIAUX. – l'Association Syndicale Libre nous a demandé si nous pouvions reprendre les voiries de leur lotissement à l'euro symbolique. Nous souhaitons donc lancer la procédure.

Mme DOUGNIAUX. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

24. Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable, et sur le service public de distribution de gaz – SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau).

Monsieur le Maire. – Merci pour vos éclaircissements Madame DOUGNIAUX. Je vais demander à Monsieur Xavier DUGOIN de nous parler d'assainissement.

M. X. DUGOIN. – Merci Monsieur le Maire. Quatre rapports, deux premiers rapports qui n'entraînent pas de vote, qui sont juste des donner acte. Alors comme chaque année, vous avez obligation Monsieur le Maire, de donner acte des rapports d'activité 2012, puisqu'il s'agit de l'année N-1. Tout d'abord le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable, et sur le service public de distribution de gaz par le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau).

M. X. DUGOIN. - Avez-vous des questions particulières sur ce rapport ? S'il y en a, n'hésitez pas à nous saisir par écrit, c'est un petit peu technique et on y répondra. Ce Rapport comme le précédent, a été examiné par la commission consultative des services publics qui a eu lieu le 14 novembre 2013.

Le Conseil Municipal a pris acte.

25. Rapport d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Entretien des Fosses et Vidanges, Drainage et l'Irrigation de la Région de Mennecey (SIPAEFVDI région de Mennecey)

M. X. DUGOIN. – Le deuxième rapport d'activité qui est dans la même logique, concerne les activités 2012 SIPAEFVDI dans la région de Mennecey, il s'agit tout simplement du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Entretien des Fosses et Vidanges, Drainage et l'Irrigation de la Région de Mennecey.

Donc, même remarque, s'il y a des questions particulières, vous nous les envoyer par courrier et nous serons vigilants pour que les réponses vous parviennent.

Le Conseil Municipal a pris acte.

26. Avis sur les modifications du périmètre et sur les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

M. X. DUGOIN. – Ces deux donner acte étant passés, deux autres rapports. Un premier rapport sur les modifications du périmètre et également sur les modifications des statuts du SIARCE, cela se situe dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale dont l'objet, en Essonne comme ailleurs est de rationaliser en regroupant un certain nombre de syndicats, plus particulièrement les syndicats spécialisés. Tout cela entraîne donc des modifications de périmètre de ces dix syndicats. Comme vous l'avez lu dans le rapport qui est lié à la délibération dans la note de présentation, il s'agit de 1, 2, 3, 4 syndicats qui seront dissous et qui intégreront le SIARCE, donc c'est le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et Entretien des Fosses et Vidanges, Drainage, Irrigation de la Région dont nous avons parlé il y a quelques instants, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et des Eaux de la Région de la Ferté-Alais, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du plateau de Champcueil, Chevannes, Nainville, également le SAN de Sénart en Essonne pour une commune, la commune de Morsang-sur-Seine. Donc il nous est demandé d'émettre un avis favorable aux modifications du périmètre du SIARCE, et d'émettre un avis favorable aux adhésions des Syndicats précités.

M. X. DUGOIN. - Avez-vous des questions particulières ? (non). Je soumetts au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

27. Transfert du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Entretien des Fosses de Vidanges, le Drainage et l'Irrigation de la Région de Mennecy au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

M. X. DUGOIN. – Rapport suivant concerne le Syndicat toujours Intercommunal pour l'Amélioration et l'Entretien des Fosses de Vidanges, le Drainage et l'Irrigation. Par arrêté préfectoral de 2013, Monsieur le Préfet de l'Essonne a retiré une compétence à ce Syndicat ; le Comité Syndical de ce Syndicat qui regroupe six communes s'est réuni et a décidé à l'unanimité de se dissoudre et de rejoindre le SIARCE, il faut donc maintenant que les six communes membres dont Mennecy, les cinq autres étant Auvernaux, Nainville, Chevannes, Champcueil et le Coudray, fassent de même mais confirment cet avis, c'est ce qui vous est demandé et il vous est proposé d'émettre un avis favorable.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

28. Adoption de l'Agenda 21 local

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le rapporteur, je vais maintenant passer la parole à Madame Jouda PRAT pour nous parler de (presque 3 ans de travail) notre Agenda 21.

Mme PRAT. – Bonsoir. Merci Monsieur le Maire. D'abord je vais commencer à rappeler quand même que l'Agenda 21 est la déclinaison en un programme d'actions des principes posés par la déclaration de Rio en 1992. Donc, ces agendas 21 doivent répondre à certaines finalités, à savoir la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et la solidarité, et une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Le Grenelle de l'environnement a donné une place prépondérante aux collectivités territoriales, car ces collectivités par leurs missions et par leur proximité avec les citoyens, peuvent jouer un rôle déterminant. Alors, la démarche de cet Agenda 21, c'est de dérouler en quatre phases, car ce document doit être adapté au contexte local. La première phase a été la réalisation d'un diagnostic territorial, de juillet 2012 à mars 2013, ensuite il y a eu une deuxième phase, cela a été la phase de stratégie d'avril 2013 à juin 2013. Ensuite, il y a eu une phase concernant le plan d'actions de juin 2013 à septembre 2013. Puis par la suite, il y a eu la validation de ce plan d'actions au comité partenarial du 26 novembre 2013. Alors, il est proposé que le comité partenarial se transforme en comité de suivi et d'évaluation composé des mêmes membres et complété par des agents de l'administration municipale. Alors, il est donc demandé au conseil municipal d'adopter ce programme d'actions, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires publics et privés, et d'autoriser également Monsieur le Maire à engager la démarche de labellisation de l'Agenda 21 de Mennecy en répondant à l'appel à reconnaissance à l'Agenda 21 local.

Mme PRAT. – Merci. Avez-vous des questions ?

M. TACKY. – J'aurai voulu savoir en ce qui concerne l'Agenda 21, que préconisent les experts d'une année à l'autre ? Quels sont les écarts sur le réchauffement ? Et de plus, quel est le poids économique par rapport à chaque année et à quoi cela correspond.

Mme PRAT. – Là, il s'agit du contexte local, donc il y aura un comité de suivi, et il y aura aussi des évaluations. Nous allons dresser des tableaux de bord, et nous allons voir sur le plan local ce que l'on peut faire pour participer à ces techniques contre le réchauffement climatique, comme par exemple revoir certaines normes pour les bâtiments, on peut intervenir sur plusieurs plans : le chauffage, l'électricité.

M. TACKY. – Il faut qu'ils soient capables de nous indiquer les variations, c'est cela que je demande. Chaque point de vue comme ça, les gens peuvent suivre aussi que ce soit au niveau local ou national.

Mme PRAT. – Oui, mais sur un plan local, vous ne pouvez pas indiquer des variations. Les variations sont sur le plan planétaire, les variations ne sont pas sur un plan carrément local. Mais sur un plan local, on peut dire quels sont les efforts qui sont fait ; justement vous verrez dans le document, l'Agenda 21, vous allez voir toutes les actions qui peuvent être prises pour cela.

Mme PRAT. – Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Mme PRAT. – Je tiens quand même personnellement à remercier Monsieur GALLET et Madame KABELAAN qui ont fait preuve de sérieux et de rigueur. On a demandé la labellisation, et les deux choses que l'on verra, seront la rigueur, on sera jugé sur la rigueur et sur aussi le sérieux de cet Agenda 21. Donc je remercie vraiment Monsieur GALLET et Madame KABELAAN qui ont toujours été aux côtés de cet Agenda 21.

III. ORDURES MENAGERES

29. Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne)

Monsieur le Maire. – Merci Madame le Rapporteur. Nous allons passer au point suivant. Je tenais également, vous l'avez fait en remerciant les services, mais je tenais à vous remercier pour le travail de longue haleine qui a été mené depuis bientôt 3 ans, puisqu'en 3 ans se sont plusieurs dizaines de réunions qui ont été menées, c'est un effort de concertation, d'échange avec bien évidemment les élus, et je remercie ceux qui autour de la table ont donné de leur temps avec les services, au-delà des deux pivots qui ont porté ce projet avec vous qui eux aussi ont participé à ces efforts de concertation, avec le monde associatif et de très nombreux habitants. Un Agenda 21 pour une commune, au-delà des questions de réchauffement climatique à l'échelle mondiale, et bien c'est un acte fort, c'est une démarche volontariste, et c'est une démarche que vous avez su impulser et c'est vraiment un travail énorme et je vous en remercie ainsi qu'au travers de vous, tous ceux qui se sont impliqués sur l'ensemble de cet édifice que nous avons construit en commun. Ceci étant dit, nous allons revenir à des sujets beaucoup plus terre à terre même s'ils traitent aussi du développement durable, je vais demander à M. Gilles BRANDON, qui n'ouvrira pas d'huîtres à Noël, c'est déjà fait, de nous parler des ordures

M. BRANDON. – Merci Monsieur le Maire. Bonsoir mes Chers Collègues. Donc, comme chaque année, la Communauté de Communes du Val d'Essonne a délibéré le 24 septembre 2013 afin d'approuver l'activité annuel concernant l'ensemble des ordures ménagères et de tout de ce qui s'y rattache. Ce document

nous a été transmis le 15 octobre dernier, et nous avons donc aujourd'hui à le porter à votre connaissance. Ce que l'on peut retenir du rapport d'activité 2012, c'est globalement une diminution des tonnages dans les différentes catégories qui nous intéressent. En ce qui concerne, alors je ne veux pas vous infliger beaucoup de chiffres parce-que ça deviendrait rapidement indigeste, mais ce qu'il faut noter, c'est qu'en ce qui concerne les ordures ménagères, nous sommes aujourd'hui en 2012 à 200 kilos par habitant et par an. Il faut savoir qu'en 2008, nous étions à 280 kilos, ce qui montre donc une diminution de 28,6 % de la quantité d'ordures ménagères collectées, donc c'est le résultat des efforts qui ont été fournis en matière de tri, et aussi en matière de sélection. De la même manière, les tonnages de bi flux diminuent également puisque nous sommes aujourd'hui à 41,64 kilos par habitant et nous étions en 2011 à 46,73 kilos. Alors, vous me direz évidemment, la différence est beaucoup plus faible mais nous ne sommes pas non plus sur la même activité, les ordures ménagères étant effectivement le poste le plus important. Le tonnage de verres collectés, aussi bien en porte à porte qu'en point d'apport volontaire, et les points d'apport volontaire représentent une part de plus en plus importante dans la collecte du verre. Nous étions à 574 tonnes en 2011 et nous sommes à 505 tonnes en 2012. Donc là encore, nous avons une baisse qui évidemment est moins significative, on y perd 3 kilos par habitant mais ça démontre bien que nous sommes toujours sur la même masse. Les déchets végétaux, dont déchets verts principalement, sont par rapport à 2011 moins 30 %. Cela reste important, mais il y a quand même une diminution tout à fait significative qui dans bien des cas est due à l'utilisation de machines permettant de faire du mulching et qui ne nécessite pas donc de sortir des sacs de déchets verts. Les encombrants, alors là, la différence est encore plus spectaculaire puisque nous sommes à moins 61 %, c'est toujours une comparaison entre 2011 et 2012. En ce qui concerne un poste aussi qui est important puisque cela a une importance directe sur certaines subventions qui sont attribuées à la Communauté de Communes, ce sont les erreurs de tri, il y avait sur les emballages 50,42 % en 2011 et nous sommes passés à 46,01 % en 2012 ; le papier représentant 32,64 % et 31,74 % en 2012 et les refus, c'est-à-dire tout ce qui ne peut pas être pris en compte, là par contre est passé de 16,94 % en 2011 à 22,52 % en 2012, cela veut dire que quelque part, il y a quand même une petite détérioration dans la qualité de certains tris. Voilà si vous voulez les éléments principaux.

M. BRANDON. -Avez-vous des questions ? (non). Je vous remercie.

Monsieur le Maire. – S'agissant d'un donner acte, il n'y a pas de vote. Grace à vous Monsieur BRANDON, nos ordures ménagères ne posent plus de questions ou de secret à personne, juste, si un mot d'information pour préciser que les tarifs ont été revus très fortement à la hausse lors du dernier conseil communautaire pour les particuliers, puisque nous sommes sur des hausses allant de 4,5 à 8,6 ou 7 % si ma mémoire est bonne, hausses qui n'ont été ni validées et ni votés par les élus de Mennecey, une très légère baisse pour les entreprises de l'ordre de 1%, donc on est sur des choses variables et hausses qui s'expliquent essentiellement par deux raisons : d'une part le cadeau général que nous a fait l'Etat et le Gouvernement du Parti Socialiste d'augmenter la TVA qui va passer de 7 % à 10 %, donc une hausse mécanique puisqu'elle se répercute, et puis d'autre part, un re-calibrage des factures. Ceci étant dit, et cette précision ayant été apportée même si elle déborde un petit peu du rapport 2012, cela fera l'objet du rapport 2014 quand il nous sera communiqué.

Le Conseil Municipal a pris acte.

IV. SPORT, CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

30. Subventions 2014 aux associations par anticipation au vote du Budget Primitif 2014 avec paiements fractionnés

Monsieur le Maire. – Je vais passer la parole à Madame PIOFFET pour nous parler Sports, Culture et Vie Associative.

Mme PIOFFET. – Merci Monsieur le Maire. Alors cette délibération pour les subventions 2014 aux associations avec autorisation de versements fractionnés avant adoption du budget primitif 2014. Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution de ces subventions aux associations sportives, aux

associations à caractère culturel, à diverses associations, à la caisse des écoles et au CCAS. Il est également précisé au Conseil Municipal qu'un fonds de réserve sera constitué pour chaque catégorie d'association hors caisse des écoles et CCAS, dont mention sera faite lors de la présentation du budget primitif 2014.

Mme PIOFFET. – Y'a-t-il des questions ?

M. RICHOMME. – Juste une petite question pas par rapport à la délibération, mais comme le sujet est évoqué j'en profite. L'attribution de subvention est bien faite après avoir reçu au sein de la commune le compte administratif de l'association ?

Mme PIOFFET. – Absolument.

M. RICHOMME. – Donc ils sont consultables dans vos locaux ?

Mme PIOFFET. – Tout à fait.

M. RICHOMME. – Merci.

Mme PIOFFET. – D'autres questions ? Je n'en vois pas, donc nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

31. Sollicitation d'une aide pour la saison 2013-2014 au dispositif d'aide aux projets des territoires auprès du Conseil Général de l'Essonne

Mme PIOFFET. – La délibération suivante pour solliciter une aide pour la saison 2013-2014 au titre du dispositif d'aide aux projets des territoires auprès du Conseil Général. Il faut pour cela répondre à certaines conditions d'éligibilité tel que s'inscrire dans un ou plusieurs des trois axes stratégiques précités, désigner un professionnel en charge de la coordination et du dispositif, et avoir délibéré pour solliciter une aide au titre de ce dispositif.

Mme PIOFFET. – Y'a-t-il des questions ? Non. Nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

32. Demande de subvention de fonctionnement du conservatoire municipal au Conseil Général de l'Essonne pour l'année 2014

Mme PIOFFET. – La Ville de Mennecy peut donc solliciter une subvention pour le fonctionnement de son conservatoire.

Mme PIOFFET. – Y'a-t-il des questions ? Non. Nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

33. Demande de subvention 2014 pour le fonctionnement de la médiathèque municipale Madeleine de l'Aubespine auprès du Conseil Général de l'Essonne

Mme PIOFFET. – Pour encourager la fréquentation du public dans les bibliothèques, en renforçant les services essentiels à l'utilisateur, de poursuivre l'aménagement territorial, de formaliser la collaboration entre les collectivités et le Conseil Général, nous remplissons les critères de recevabilité.

Mme PIOFFET. – Y'a-t-il des questions ? Non. Nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

34. Convention d'objectifs entre la commune de Mennecey et l'association Orquoise Plongée

Mme PIOFFET. – Avez-vous des questions ? Pas de questions donc nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

35. Convention régissant les relations entre la commune de Mennecey et l'association l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux

Mme PIOFFET. – Avez-vous des questions ? Pas de questions donc nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

36. Convention régissant les relations entre la commune de Mennecy et l'association Handball Mennecy Val d'Essonne

Mme PIOFFET. – Avez-vous des questions ? Pas de questions donc nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

37. Convention régissant les relations entre la commune de Mennecy et l'association Gymnastique Club de Mennecy

Mme PIOFFET. – Avez-vous des questions ? Pas de questions donc nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur le Maire. – Je vous remercie Madame PIOFFET pour la clarté de vos explications et l'augmentation générale de vos subventions, je vais passer la parole à quelqu'un qui est plus à droite que vous, Madame ALBANET.

V. ETAT-CIVIL

38. Tarifs de location des urnes

Mme ALBANET. – Merci Monsieur le Maire. Par cette proposition, il s'agit d'appliquer un tarif de location aux urnes électorales. Alors nous proposons donc au Conseil Municipal de créer un tarif de location qui serait de 20 € la journée et plus évidemment une caution de 300 €.

Mme ALBANET. – Je vous demande si vous êtes d'accord. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur le Maire. – Merci Madame ALBANET. Après cette abstention importante, la parole à quelqu'un qui est beaucoup plus à droite que moi, Monsieur Xavier DUGOIN.

VI. JEUNESSE

39. Demande d'adhésion à la nouvelle convention cadre triennale de partenariat avec les communes du département de l'Essonne dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes

Monsieur Xavier DUGOIN. – Merci Monsieur le Maire. Une demande d'adhésion, on pourrait presque dire de ré-adhésion, pour une convention triennale avec le partenariat pour le Fonds Départemental d'Aide à la Jeunesse. C'est un très bon partenariat et pour moins de 700 €, nous pourrions donner un coup de main aux jeunes en difficulté de Mennecey, donc entre 18 et 25 ans via soit la mission locale, soit directement le Conseil Général.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Y'a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le Rapporteur. Monsieur Jean FERET qui va démarrer le grand domaine du scolaire et qui sera d'ailleurs amené tout à l'heure à remplacer Madame Sylvie PERUZZO qui est sur son lit de douleur pour parler de la restauration scolaire.

VII. SCOLAIRE

40. Présentation du rapport d'activité 2012 de la société VERVI'LIA, titulaire du contrat de partenariat du groupe scolaire de la Verville

Monsieur Jean FERET. – Merci Monsieur le Maire. Tout d'abord une présentation, c'est un donner acte je crois, du rapport d'activité de la société créée pour la construction de la nouvelle école de la Verville. Donc c'est le rapport d'activité de l'année 2012 ; année 2012 où au 31 décembre nous étions encore au milieu du gros œuvre dans cette école, donc cette société n'a pas fait de facturation à la Ville et donc présente un rapport où il est écrit que la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaire. Cependant, vous voyez qu'au 31 décembre, elle avait déjà payé 2 500 000 € de factures pour l'école provisoire, la démolition de l'ancienne école et le début de la construction de la nouvelle école, mais ce n'est pas encore le chiffre d'affaire, c'est seulement de l'investissement dans ce que vous connaissez de l'école aujourd'hui.

Monsieur Jean FERET. – Avez-vous des questions ? Non.
Le Conseil Municipal a pris acte.

41. Convention de réciprocité pour la répartition des frais de restauration entre les villes de Saint-Pierre-du-Perray et Mennecy

M. FERET. – Je remplace Sylvie PERUZZO pour vous présenter une délibération à propos d'une convention de réciprocité sur les frais de restauration entre Saint-Pierre-du-Perray et Mennecy. Cela concerne les enfants scolarisés dans les CLIS. Les CLIS sont des classes qui accueillent des enfants en milieu ordinaire mais avec une classe adaptée. Ces enfants donc, sont souvent des enfants handicapés mais pas seulement, leur affectation dans ces classes n'est pas choisie par les familles, elle est subie par les familles, il n'y a pas des CLIS partout, ou pas de bonnes CLIS avec les bons enseignants pour chaque cas d'enfants dans chaque commune, d'où des situations imposées et qu'il faut éviter de faire trop subir aux familles. D'où l'idée de faire appliquer pour la restauration à des enfants résidents à Saint-Pierre-du-Perray mais scolarisés dans la CLIS de la Jeannotte d'appliquer les tarifs comme s'ils étaient résidents à Mennecy et réciproquement si le cas se présente dans l'avenir.

M. FERET. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

VIII. PETITE ENFANCE

42. Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation indemnité de garde crèche de la Mutuelle Sociale Agricole à intervenir entre le multi-accueil la Ribambelle et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France

M. FERET. – Donc là nous passons à la petite enfance, et je vous propose une délibération à propos du cas particulier d'un régime spécial, il s'agit des agriculteurs qui ne cotisent pas à la Caisse de d'Allocations Familiales comme pour le régime général mais à une caisse qui leur est spécifique d'où le nom d'un régime spécial, et ce régime spécial donc nous le sollicitons donc pour subventionner exactement comme pour les familles affiliées au régime général, l'utilisation de la petite enfance donc des places en crèche. Donc, d'un point de vue financier, c'est complètement transparent pour la ville dès lors que cette convention est adoptée, et pour les conditions d'attribution, évidemment, les enfants, les familles suivent la même filière que tous ceux qui sont affiliés au régime général. Nous avons une convention comparable avec la SNCF, c'est la seconde qui est passée avec cette fois-ci avec la Mutuelle Sociale Agricole et sachant je crois qu'il y a 41 régimes spéciaux en France, ce n'est probablement pas fini mais à chaque fois c'est spécial.

M. FERET. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

**43. Signature d'une convention de partenariat entre la BNP PARIBAS et la commune de Mennecy
– Soutient à la Politique Familiale**

Monsieur le Maire. – Nous allons continuer sur la Petite Enfance avec Mme Carina COELHO-VALENTE

Mme. COELHO-VALENTE. – Merci Monsieur le Maire. La ville de Mennecy a souhaité offrir un cadeau aux familles menneçoises pour leurs nouveaux nés par le biais d'une participation financière, par le biais d'une ouverture d'un livret d'épargne. Depuis 2010, ce partenariat existe et développé avec la société générale exclusivement, et la commune a voulu relancer une consultation auprès des établissements bancaires implantés sur la commune par le biais d'un accord. La BNP et la Caisse d'Epargne ont répondu positivement, vous trouverez donc en annexe des points 43 et 44, les conventions de partenariat qui reprennent l'ensemble des engagements de la ville de Mennecy, et d'autre part, de la BNP ou de la Caisse d'Epargne. Ces conventions prendront effet au 1^{er} janvier 2014, les parents sont bien évidemment libres d'en bénéficier ou non, il est donc proposer aujourd'hui d'adopter ces deux conventions et d'autoriser le versement de la somme de 15 € sur chaque compte ouvert par chaque les familles au nom des bénéficiaires.

M. COELHO-VALENTE. - Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

44. Signature d'une convention de partenariat entre la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France et la Commune de Mennecey – Soutien à la Politique Familiale

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

45. Modification de l'agrément du RAM

Monsieur le Maire. – Merci Madame le Rapporteur. Toujours dans le domaine de la petite enfance et du RAM, cette fois-ci Madame Catherine FOUQUE-GUILLET.

Mme FOUQUE-GUILLET. – Bonsoir. C'est un rapport de renouvellement d'agrément de relais d'assistantes maternelles qui a déjà été voté au mois de juin par le conseil. La CAF nous exige de le revoter vu l'arrivée d'une nouvelle responsable. Ce changement se situe au niveau du planning, du repositionnement des permanences téléphoniques et des heures plus adéquates pour les parents, permanences individuelles sur rendez-vous. Les activités des assistantes maternelles sont plus variées. C'est tout ce qui change par rapport au mois de juin.

Mme FOUQUE-GUILLET. - Avez-vous des questions ? (non). Je vais passer au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

IX. RESTAURATION SCOLAIRE

46. Présentation du rapport d'activité 2012 de la délégation de service public de restauration scolaire et municipale de la ville de Mennecy (ELIOR)

Monsieur le Maire. – Merci Madame le Rapporteur, je rends la parole à Jean FERET.

Monsieur FERET. – Donc, il s'agit de donner acte sur la présentation du rapport de délégataire ELIOR pour la restauration scolaire. Le rapport a été présenté en commission consultative des services publics locaux, c'est une avalanche de chiffres que vous pouvez consulter au service scolaire, on met schématiquement le chiffre 180 000 repas grosso modo puisqu'il y a des repas petite enfance et des repas scolaires mais 180 000 repas dans l'année pour, à peu de chose près, un chiffre d'affaires c'est-à-dire la somme de toutes les factures perçues par ELIOR de l'ordre de 1 000 000 d'euros.

Monsieur FERET. – Avez-vous des questions ? Non.

Le Conseil Municipal a pris acte.

X. PERSONNEL

Monsieur le Maire. – Merci. Pour les questions de Personnel, Monsieur Xavier DUGOIN.

47. Signature d'une convention cadre annuelle de partenariat financier avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur Xavier DUGOIN. – Merci Monsieur le Maire. Donc onze rapports très classique. Premier rapport qui consiste à permettre au personnel des structures enfance et petite enfance de pouvoir avoir une formation spécifique pour l'accueil des enfants handicapés physiques, donc cela sera avec notre partenaire habituel de toutes les communes d'ailleurs le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Monsieur Xavier DUGOIN. – Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

48. Création de postes de professeurs d'enseignement artistique à temps non complet et d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe à temps non complet.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Le rapport suivant, il s'agit d'une demande du Conservatoire municipal, qui nous propose la création de postes à temps non complet, un poste de professeur d'enseignement artistique et cinq postes d'assistants d'enseignement artistique de première classe.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

49. Création de deux postes d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

Monsieur Xavier DUGOIN. – Nous avançons. Création de deux postes d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe. Comme vous l'avez lu, il s'agit pour l'un de permettre un changement de filière d'un agent d'une part, et l'autre poste, pour renforcer les services municipaux.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Avez-vous des questions ? (non). Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

50. Création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet

Monsieur Xavier DUGOIN. – Rapport suivant : création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet, c'est encore une demande de conservatoire, c'est du temps non complet sur très peu d'heures, 3 heures hebdomadaires. Donc s'il n'y a pas de questions, je propose de passer au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

51. Mise à jour du tableau des effectifs et suppression de postes

Monsieur Xavier DUGOIN. – Mise à jour du tableau des effectifs avec une suppression de poste, c'est ce que nous faisons régulièrement, en fait c'est un « toilettage » et il nous est en l'espèce proposé que nous supprimions 11 postes relevant de la filière culturelle. Je suppose que c'est le même vote que précédemment. Merci.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

52. Désignation d'un coordonnateur d'enquête pour le recensement de la population

Monsieur Xavier DUGOIN. – 2014, année d'élections mais également de recensement, il faut donc désigner un coordonnateur d'enquête pour le recensement à la population, cela se fera sur la période du premier trimestre et un agent de commune a fait part de son souhait d'occuper cette fonction. Donc comme vous l'avez lu, il bénéficiera d'une revalorisation de son régime indemnitaire. Donc il vous est proposé de donner un avis favorable sur cette désignation.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

53. Création d'emplois d'agents recenseurs

Monsieur Xavier DUGOIN. – Toujours dans la rubrique recensement, il faut recenser des agents recenseurs, donc il vous est proposé de procéder au recrutement de quatre emplois d'agents non titulaires à temps non complet pour une période allant du 16 janvier au 12 février 2014, qui seront rémunérés au prorata des imprimés collectés, selon le détail qui vous a été transmis. Donc je suppose que là également, c'est un vote unanime du conseil.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

54. Création de 3 postes en emploi d'avenir

Monsieur Xavier DUGOIN. – Nous continuons. Créations de 3 postes en emploi d'avenir. Tout le monde connaît maintenant les emplois avenir dans lequel la commune s'est inscrite déjà. Donc il vous est proposé de délibérer pour créer 3 postes à soutien aux jeunes qui cherchent du travail.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Y'a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas, donc c'est un vote unanime.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

55. Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (15 heures hebdomadaires) et de 2 postes d'adjoints technique de 2^{ème} classe à temps complet

Monsieur Xavier DUGOIN. – Le premier, est la conséquence de l'augmentation des séances de cinéma et les deux autres postes sont des postes d'adjoints techniques pour les besoins des services.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Je propose le même vote que précédemment.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

56. Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps non complet (14h30 hebdomadaires)

Monsieur Xavier DUGOIN. – Nous continuons. Donc demande classique du Conservatoire.

Monsieur Xavier DUGOIN. – Je suppose même vote que précédemment.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

57. Création de trois postes d'assistants en soutien scolaire et détermination du tarif horaire de vacation

Monsieur Xavier DUGOIN. – Les trois postes d'assistants en soutien scolaire sont pour les matières suivantes : le français, l'espagnol et les mathématiques, et le taux de vacation est de 19,45 € bruts, donc ce qui n'a pas changé, c'est le même taux donc je sou mets la délibération.

Monsieur Xavier DUGOIN. – C'est adopté de la même manière. Merci.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

| | | |
|-------------------|----|--|
| POUR | 31 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLIET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 0 | |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur Xavier DUGOIN. – Bien, c'est terminé en ce qui me concerne.

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le Rapporteur.

XI. AFFAIRES GENERALES

58. Présentation du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Monsieur le Maire. – Il me reste à vous demander de prendre acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour l'année 2012 dont vous avez pris connaissance.

Monsieur le Maire. – Y'a-t-il des questions, des demandes de précisions ? Mais je pense que c'est suffisamment clair.


Le Conseil Municipal a pris acte.

59. Présentation du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Monsieur le Maire. – Et enfin, de vous proposer une motion qui était adoptée d'ailleurs par la CCVE lors de son dernier Conseil Communautaire et par de très nombreuses communes, portant sur le projet de redécoupage des cantons du département de l'Essonne. Le grand tripatouillage électoral qui fait passer Charles PASQUA ou Alain MARLAIX pour des enfants de cœur, et donc il vous est proposé au travers de cette motion adoptée par de très nombreuses communes et à notre intercommunalité d'émettre un avis de rejet.

Monsieur le Maire. – Y'a-t-il des demandes d'interventions ? Je n'en vois pas. Je mets aux voix.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**



| | | |
|-------------------|----|---|
| POUR | 27 | Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine, FOUQUE-GUILLET (PVR), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (PVR), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE (PVR), Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO (PVR), Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (PVR), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO |
| CONTRE | 0 | |
| ABSTENTION | 4 | Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Chérif TACKY |
| ABSENT | 2 | Damien MARILLER, Stéphane DELHOMME |

Monsieur le Maire. – Mes chers collègues, en cette fin d'année, il me revient tout d'abord de vous souhaiter de joyeuses fêtes, de remercier l'ensemble de l'administration pour le travail fourni tout au long de l'année. De vous informer que nous aurons probablement un conseil municipal dans le courant du mois de février pour autant que certaines délibérations nécessaires au fonctionnement des affaires municipales doivent être prises. Cela dépendra vraiment des nécessités, des activités, si cela est le cas, nous serons sur un conseil municipal extrêmement technique, d'autant plus que je constate que si l'approche des échéances électorales conduit à tout à chacun à s'exprimer de plus en plus dans les papiers ou les médias à venir assister, parfois pour la première fois de sa vie à un conseil municipal, et bien pour autant, on peut avoir 59 points à l'ordre du jour, dont des points extrêmement lourds, et bien il n'y a aucune question quasiment, donc

je pense que je ne peux pas m'imaginer que ce soit un désintérêt ou une incompréhension de ce qui est proposé ou un manque de travail, j'imagine juste que ce sont des rapporteurs qui ont fait preuve d'une conviction et d'une force de conviction exceptionnelle.

Monsieur le Maire. – Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Merci.

La séance est levée à 20H15.

Thierry

[Signature]

[Signature]



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
1^{er} Vice-Président de la CCVE

[Signature]

54h Pm.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]